

À l'attention des Président-e-s des clubs

Paris, le 7 septembre 2020

CD/FD – NREF : L20/09/06

OBJET : Continuité du plan de relance fédéral

Mesdames et messieurs,
Chères et chers ami-e-s,

La crise sanitaire générée par la COVID-19 a conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles visant la protection de la population. Parmi ces mesures, la décision de confiner les personnes et de limiter les activités, notamment sportives, a lourdement impacté nos disciplines. C'est pourquoi, dans un esprit de solidarité et d'équité, la FFAAA réagit et propose des mesures exceptionnelles d'aide en faveur de ses clubs et de ses licencié-e-s, dans le cadre d'un plan de relance de nos activités.

LICENCES :

Une ristourne pour **les clubs de 5 € par licence**, sur la base des effectifs de toutes les licences fédérales (Aïkido, Aïkibudo, Kinomichi) pour la saison **2020-2021**, sera versée en deux virements : fin de premier trimestre 2021, et solde en fonction des licences enregistrées en fin de saison sportive.

PASSAGES DE GRADES :

En complément du courrier de la CSDGE, ci-joint, la FFAAA a décidé de ne pas encaisser les chèques d'inscription déjà reçus pour les passages aux examens des grades 3e, 4e, 5e DAN de juin 2020, annulés en raison de la pandémie : cette mesure est donc valable pour les personnes déjà inscrites lors de la session d'examen de juin 2020 et souhaitant alors se représenter aux examens de février et de juin 2021.

- Pour cela, il faut clairement avoir déjà déposé un dossier d'inscription complet pour les examens de JUIN 2020 auprès du siège fédéral.
- Un mail sera adressé à chaque candidat-e afin de faire le point sur le moment de représentation lors des prochains examens : de février ou de juin 2021.
- Chaque candidat-e devra juste actualiser son dossier en fournissant au secrétariat fédéral un nouveau certificat médical récent de non-contre-indication à la pratique intensive de l'Aïkido ainsi que le timbre de la licence fédérale de la saison en cours, 2020-21.
- Les chèques déjà reçus pour la session annulée de juin 2020 seront détruits.

D'autres mesures d'aide sont à l'étude afin de favoriser la reprise pour la saison 2020-2021 dans les conditions les plus positives possibles.

Par ailleurs, il vous est fortement recommandé de respecter les consignes gouvernementales en vigueur que nous relayons régulièrement, liées à la pratique de nos activités, et ce dans votre intérêt comme dans celui des licencié-e-s de vos clubs : sur ce point, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet du ministère des Sports et celui de notre fédération, ainsi que les mails qui sont adressés directement aux licencié-e-s, aux responsables de clubs, de CID ou de Ligues qui peuvent s'en faire les relais.

Bien conscients des problématiques liées à cette reprise d'activité incertaine dans des conditions si particulières, nous restons mobilisés à vos côtés, et faisons au mieux pour rester à votre écoute en proposant des solutions.

Gardons le contact, nous nous retrouvons.

Bien amicalement.

Le Président fédéral,

Francisco DIAS

